Titulaire	Club des petits déjeuners
	Numéro de licence : 000000000–558
Tirage	Tirage sur place avec billets imprimés
J	Nombre de billets mis en vente : 250 billets en vente (numérotés de 001 à 250)
	Prix de vente de chaque billet : 20 \$
	<u>Lieu</u> : 1135, rue du Clos Toumalin, Prévost
	Date: 18 février 2023
	Endroit, date et heure de chaque tirage au sort :
	1135, rue du Clos Toumalin, Prévost18 février 202320 h à 20 h 15
	Ordre dans lequel les prix seront tirés :
	1: Location d'un VR de classe B ou C (selon disponibilité) pour une durée de 7 jours, incluant assurance et kilométrage illimité. Valeur de 2 500 \$.
	2: Un ensemble de 4 pneus neufs Michelin ^{MD} d'une valeur au détail maximale de 2 000 \$. Envoyé par Michelin. Disponible partout au pays.
	3: Carte-cadeau Patrick Morin de 500 \$.
	4 : Foyer portatif BioLite d'une valeur de 350 \$.
	5: Un ensemble-cadeau Keurig Dr Pepper Canada d'une valeur de 150 \$, comprenant 1 cafetière Keurig, une tasse de voyage et 4 boîtes de café (de 12 capsules).
	6: Un ensemble-cadeau Keurig Dr Pepper Canada d'une valeur de 150 \$, comprenant 1 cafetière Keurig, une tasse de voyage et 4 boîtes de café (de 12 capsules).
	Il s'agit d'un tirage au sort parmi les billets vendus la journée de l'événement.

Prix Valeur totale des prix : 5 650 \$ Valeur estimée correspondant à ce pourcentage total qui proviendra de la vente de tous les billets : 5 000 \$ Prix 1: Location d'un VR de classe B ou C (selon disponibilité) pour une durée de 7 jours, incluant assurance et kilométrage illimité. Valeur de 2 500 \$. Prix 2: Un ensemble de 4 Pneus neufs MICHELINMD d'une valeur au détail maximale de 2 000 \$. Envoyé par Michelin. Disponible partout au pays. Prix 3: Carte-cadeau Patrick Morin de 500 \$. Prix 4: Foyer portatif BioLite d'une valeur de 350 \$. Prix 5: Un ensemble-cadeau Keurig Dr Pepper Canada d'une valeur de 150 \$. comprenant 1 Cafetière Keurig, une tasse de voyage et 4 Boîtes de café (de 12 capsules). Prix 6: Un ensemble-cadeau Keurig Dr Pepper Canada d'une valeur de 150 \$. comprenant 1 cafetière Keurig, une tasse de voyage et 4 boîtes de café (de 12 capsules). Réclamation des prix Façon de procéder pour réclamer les prix Les prix devront être réclamés sur le lieu de l'événement. Une fois un prix remporté, il suffira de montrer le billet gagnant à la personne responsable, qui vous remettra directement le prix en mains propres. Advenant l'éventualité où le gagnant n'est pas sur place, nous entrerons en contact avec elle dans les 72 heures. Endroit où les prix doivent être réclamés Nous ferons la distribution des prix sous la tente 10 x 10 aux couleurs du Club des petits

déjeuners (Adresse : 1135, rue du Clos

Délai accordé aux participants pour réclamer les prix à compter de la date du tirage Les prix doivent être réclamés par les gagnants dans les 30 jours suivant l'événement (18 avril 2023 maximum).

Toumalin, Prévost).